PORTES-LÈS-VALENCE Hier soir, les trois éducateurs spécialisés en fin de contrat, ont "fêté" leur départ

Une soirée d'adieu toute en émotion

lier soir, à Portes-lès-Valen-ce, la MJC a accueilli un événement un peu particulier pour les éducateurs spécialisés de la Sauvegarde l'enfance de la Drôme

Trois d'entre eux n'auront plus d'emploi au 31 décembre de cette année. Ils l'ont appris fin août.

Le conseil départemental, présidé par Patrick Labaune (LR), a décidé de réduire les subventions pour la prévention spécialisée dès janvier 2016.

« Dépités par cette décision »

Les trois éducateurs spécialisés qui œuvraient sur Porteslès-Valence, Beaumont, Étoile et Beauvallon sont « dépités par cette décision », d'après

les mots de Mireille Cissé, 47 ans, en poste depuis 6 ans sur le secteur.

« Notre zone n'est plus classée prioritaire depuis janvier 2015 mais reste une zone en veille. C'est-à-dire que des risques identifiés demeurent de se marginaliser ». Les travailleurs sociaux auraient aimé être consultés pour donner leurs appréciations avec leur acuité « d'acteurs de terrain sur qui les jeunes peuvent les premiers s'appuyer ».

Le travail de ces éducateurs est avant tout un "travail de rue". « Nous allons au-devant des jeunes dans la rue. On prend le temps d'échanger, de gagner leur confiance. Le lien ne se fait pas en un claquement de doigt », explique-t-el-

L'équipe a monté un film de 22 minutes pour retracer leurs plus forts moments.

Un jeune de 21 ans qui n'y dévoile pas son visage témoigne : « Au début, les éducachez les jeunes susceptibles , teurs venaient vers moi, je n'ai pas été réceptif et au fur et à mesure j'ai percuté qu'ils pouvaient m'aider. Aujourd'hui, j'ai un job, un appartement et une copine. Je leur dois beaucoup ».

> C'est avec une boule au ventre et beaucoup d'émotion que Mireille Cissé confie avoir l'impression « d'abandonner » près de 180 jeunes qu'ils encadreront encore pendant 3 semaines.



Marielle Cissé, Sébastien Jobert et Anissa Nfika n'auront plus d'emploi au 31 décembre de cette année. Photo Le DL/C.B.